

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+++- Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page : 1

« Les Jours Heureux »

La disparition d'EMIREN

Le Numéro gagnant

Page : 2

Partir plus tôt à la retraite augmente la durée de vie

Du jour où je ne serai plus indigné

Colloque des Centres de Tri-Rappel

Page : 3

La retraite pour les "nuls": le "taux plein", de quoi s'agit-il?

Pourquoi les bonnes nouvelles sont toujours.....pour plus tard !

J'me va le syndiquer chui la!!!

Page : 4 :|

Henri EMIREN: l'hommage des siens !

Page : 5

Donations, successions : nouvelles règles

Dessin d'actualité

Page : 6

Jolis ronds...

C'est beau le sport de haut niveau

Prochaine Réunion Mensuelle

2 sites pour les retraités/Si ta plume



© Photo Marc Fadda (La Marseillaise)

Henri Emiren en 1991 lors de son départ en retraite. Photo Marc Fada (La Marseillaise)

La disparition d'EMIREN

Notre ami et camarade Henri EMIREN nous a quitté ce 3 août 2013.

Lire en page 4 le texte d'Alain Croce qui lui a rendu hommage pour la CGT et le PCF.



Le Numéro gagnant du Four Micro-onde est le **2164**

« Les Jours Heureux » que nous voulons construire...ENSEMBLES !

Et le dicton se confirme d'année en année :

« Fabrégoules, la Fête plein pot sans une goutte d'eau ! »

Certes, c'est sous le soleil légèrement voilé, que c'est ouverte cette édition de la fête des Retraités CGT des Bouches du Rhône mais à voir les visages radieux, encore embués des étoiles de la soirée d'ouverture, on savait déjà que ce serait une grande fête.

Car réussir le pari de déplacer plus de 120 personnes pour visiter l'excellente exposition de Mémoire Vivante et visionner en avant première le film des Jours Heureux (que nous vous recommandons de ne pas rater si vous avez l'occasion de pouvoir le voir) à remplir d'étoiles les yeux des participants ravis mais aussi des organisateurs satisfait.



Le débat

Dés 9 heures 30, les divers stands voient le monde affluer et toutes les chaises avaient trouvées preneurs lors de l'ouverture du débat qui allait beaucoup plus loin que la simple dénonciation des mensonges de la droite et des dupes du gouvernement actuel en proposant un appel à l'action et à la mobilisation dans la période du 7 au 10 octobre., avec *un temps fort national pour les retraités le 8 octobre.*

Comme toujours la Daube Camarguaise fut un vrai régal et un moment de partage sous les frondaisons de Fabrégoules. Je ne parlerais pas du « fabuleux concours de boules » pour ne pas raviver de mauvais souvenirs à certains (qu'est-ce tu dis Fanny ?) mais je louerais la qualité du spectacle offert par le groupe « Chansons pour mémoire » qui a enchanté un nombreux public , enthousiaste rajouterait la presse people !.

Oui une bien belle fête ce cru 2013 ternie quand même par la faible représentation des postiers-retraités de La Poste de notre département.

OUP ! J'ai bien fait de lutter en 74 pour le Service actif ! Partir plus tôt à la retraite augmente la durée de vie.

Une étude de l'université d'Amsterdam indique qu'un départ anticipé à la retraite réduit le taux de mortalité. Cette étude se base sur des observations récentes de plus de 190.000 fonctionnaires néerlandais qui ont profité en 2005 d'une retraite anticipée, à partir de 57 ans, alors qu'actuellement aux Pays-Bas le départ à la retraite se fait à 65 ans.

Les chercheurs ont mesuré la mortalité dans les 5 ans des personnes qui ont profité de cette mesure par rapport à d'autres qui n'en ont pas profité.

Conclusion : le taux de mortalité est 2,5% plus bas pour ceux qui sont parti plus tôt, soit, en extrapolant, 56 jours de vie supplémentaires.

L'hypothèse est que le départ anticipé améliore la santé, notamment «en enlevant les facteurs de stress associés au travail, qui a un effet significatif sur la mort par crise cardiaque» indique l'étude.

Malheureusement, ca ne date pas d'hier

Lettre de Gustave Flaubert à Georges Sand (~ du 18 juin 1867)



« Je me suis pâmé, il y a huit jours, devant un campement de Bohémiens qui s'étaient établis à Rouen. Voilà la troisième fois que j'en vois et toujours avec un nouveau plaisir. L'admirable, c'est qu'ils excitaient la haine des bourgeois, bien qu'inoffensifs comme des moutons.

Je me suis fait très mal voir de la foule en leur donnant quelques sols, et j'ai entendu de jolis mots à la Prud'homme. Cette haine-là tient à quelque chose de très profond et de complexe. On la retrouve

chez tous les gens d'ordre.

C'est la haine que l'on porte au bédouin, à l'hérétique, au philosophe, au solitaire, au poète. Et il y a de la peur dans cette haine. Moi qui suis toujours pour les minorités, elle m'exaspère. Il est vrai que beaucoup de choses m'exaspèrent.

Du jour où je ne serai plus indigné, je tomberai à plat, comme une poupée à qui on retire son bâton. »

7 RAPPEL



Un Colloque des Centres de Tri va bientôt être organisé par notre Fédération

Nous avons besoin de documents, souvenirs et anecdotes sur la vie et le travail en Centre de Tri avant qu'ils disparaissent de nos mémoires et de nos archives comme ils ont fait disparaître le CTM et Marseille Honorat. Alors nous faisons appel aux « Anciens » du CTM de Marseille Gare et aux « Vieux » d'Honorat pour qu'ils nous transmettent leurs témoignages, anciens tracts ou



photos (qui seront bien sûr retournées). Et le cas échéant, qu'ils participent physiquement à ce Colloque.

La retraite pour les "nuls": le "taux plein", de quoi s'agit-il?

Contrairement aux idées reçues, une retraite à "taux plein" n'est pas synonyme de pension complète, car d'autres éléments interviennent dans le calcul des retraites. Pour faire valoir ses droits à la retraite, un salarié doit attendre d'avoir 62 ans et avoir cotisé un certain nombre d'années. On parle plus souvent de trimestres. Avec la nouvelle réforme, cette durée de cotisation **atteindra progressivement 43 ans (172 trimestres) en 2035**, soit pour les générations nées en 1973 et après. Pour ceux qui ne réussissent pas à obtenir le nombre d'années requises, la limite de 67 ans intervient.

Taux plein sous conditions...

A 67 ans, tout salarié a droit à une pension "à taux plein", même s'il n'a pas toutes ses années de cotisation. **Cela ne signifie pas pour autant qu'il recevra la pension maximale** à laquelle il pourrait prétendre. Car, outre ce taux dit "de liquidation", plusieurs éléments permettent de calculer les pensions - en fait une multiplication - **comme le salaire moyen ou la durée de cotisation**. Le taux plein, c'est-à-dire au plus haut, est égal à 50%. Mais le nombre de trimestres cotisés est aussi pris en compte dans cette multiplication. S'il est maximal - 172 trimestres pour la génération 1973 - la pension est complète, sinon elle est amputée. Les jeunes générations, qui arrivent plus tardivement sur le marché du travail, auront du mal à cotiser 43 ans et pourraient profiter pleinement de cette possibilité de partir à taux plein à 67 ans, même avec une pension inférieure. Sans cette borne, mise en avant par le gouvernement, un salarié qui a commencé sa carrière à 26 ans, devrait attendre... 69 ans pour pouvoir partir.

Dès 67 ans, il pourra donc toucher une retraite "à taux plein", moins importante toutefois que s'il attend 69 ans.

Pourquoi les bonnes nouvelles sont toujours pour plus tard ...

Le tiers payant, qui permet de ne pas avancer l'argent d'une consultation chez le médecin, sera généralisé en 2017.



D'ici à 2017, quand vous irez voir votre médecin, vous n'aurez plus à avancer le prix de la consultation" et "dès la fin de l'année prochaine", le tiers payant sera ainsi possible pour les ménages aux revenus modestes",

...et les mauvaises pour demain ?

Les tarifs des mutuelles santé devraient augmenter de 2,5 % à 3 % en 2014, marquant un arrêt "après les hausses importantes connues ces dernières années"(comme si ces augmentations n'imputaient pas un peu plus notre pouvoir d'achat)

« J'me va le syndiquer chui là ! »



- ♪ *Le Pape a dit* ♪
- ♪ *L'Argent-Idole* ♪
- ♪ *Qui command' tout* ♪
- ♪ *C'est une souffrance* ♪

♪ *Cette nouvelle, il m' faut l'annoncer* ♪

♪ *Aux syndiqués, suis CGT* ♪

"Sans travail, il n'y a pas de dignité", a souligné fermement le pape."

"Luttons tous contre cette idole qu'est l'argent, contre un système sans éthique, injuste, dans lequel l'argent commande tout".

"Pour préserver ce système idolâtre, on abandonne les plus faibles, les vieux, ceux qui n'ont nulle part où loger".

"On est en train de parler d'une euthanasie dont on tairait le nom".

(Le Pape François)

NECROLOGIE :

Nous avons également appris en ce mois de septembre, le décès de notre camarade **Bouterrin qui travailla longtemps au Centre de Tri Manuel de Marseille Gare en nuit D où il n' a laissé que d' excellents souvenirs.**

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille et aux proches.

Vie Nouvelle, dont il était un fidèle lecteur, s'associe à cet hommage.

Notre ami et camarade Henri EMIREN nous a quitté ce 3 août 2013.

Cette nouvelle en a affecté plus d'un.

Henri, c'était un personnage de la Poste Colbert ou MARSEILLE R.P. Il formait un duo syndical CGT avec René COROMINES et rayonnait sur la distribution postale, parmi les facteurs de l'ensemble des arrondissements de Marseille qui étaient alors réunis dans le même immeuble rue Colbert.

Henri était affectueusement surnommé Pépone, inutile le connaissant de dire pourquoi. Tout en lui rappelait le personnage, ses tirades légendaires, sa bonhomie, son engagement politique. Mais il était aussi appelé Riton, Ritou ou Riri par les uns et par les autres, ce qui démontre la sympathie qu'il inspirait.

Henri a été le président du CSPTT MARSEILLE, club sportif des PTT créé dans les années d'après guerre, affilié à la FSGT. Avec Vincent MEMOLI, ils sont à l'origine de sa création. Si le club a aujourd'hui disparu, il a rayonné sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône avec des centaines de licenciés au foot ball, puis dans d'autres disciplines, devenant omnisports, dans des sections créées dans les bureaux ou services, ce que n'a jamais pu faire l'ASPTT qui contrairement au CSPTT, était dirigée par des directeurs, ce que ne voulaient pas les militants de la CGT à l'origine de sa création.

Ce club, avec ses camarades, il l'a imposé dans l'administration des PTT d'alors, conquérant de nouveaux droits pour le « Sport à l'entreprise » qu'il a aidé à développer avec la FSGT. C'était le sport pour tous et non pas réservé à une élite. Comme me le rappelait celui qui a été son capitaine fétiche de l'équipe fanion du CSPTT Colbert de Marseiller R.P, Roger Bamoudrou, Henri était aussi appelé « le grand coach » par ses joueurs. Il y avait dans ses rangs quelques joueurs de niveau professionnel, postiers comme les autres comme les Tigana, Olive, Parra ou Bamoudrou. Je me souviens d'un Jeannot Tigana alors facteur piaffant d'impatience sur la touche implorant Ritou de le faire rentrer en jeu... On connaît son parcours ensuite, ce qui faisait dire avec humour, que le CSPTT pouvait être un tremplin pour l'équipe de France. Il a mené son équipe à un haut niveau alors, avec de remarquables résultats y compris nationaux.

Henri a été également administrateur du restaurant administratif des PTT Marseille Colbert dès sa création.

Henri avec ses camarades, a organisé à Marseille après la guerre, une marche devenue célèbre, présente dans plusieurs villes de France dont Paris, la « MARCHE DES FACTEURS ». De nombreux participants venant de toute la région, des milliers de spectateurs sur le Vieux Port, le journal La Marseillaise comme soutien actif.

Henri a également été avec son équipe de bénévoles du CSPTT dès sa création par Paul Ricard et Michel Montana, de ce qui était appelé alors, le MONDIAL RICARD LA MARSEILLAISE A PETANQUE, un évènement devenu planétaire aujourd'hui devenu le MONDIAL A PETANQUE. Comme le rappelait notre ami Pierre Andréis dans l'émouvant hommage qu'il lui a rendu dans La Marseillaise, à l'heure où l'informatique n'existait pas, le tirage au sort du concours, les fiches d'inscription, le secrétariat du concours, c'était lui et son équipe du CSPTT.

Henri était également militant actif du Parti Communiste Français dans le centre ville ou dans son ancien quartier de La Rose, à la Garde à Marseille, dont il a partagé les combats.

Henri, c'était le « facteur du Panier » sur le 2ème arrondissement de Marseille. Son fief, c'était la place de Lenche où les usagers savaient où rencontrer leur facteur quand il ne les avait pas trouvés à leur domicile pour leur remettre l'argent des mandats alors nombreux.

Charles Ribard, qui ne peut à regret être présent aujourd'hui, m'a fait parvenir un message. Il évoque Henri et dit :

« J'ai travaillé longtemps avec lui, sur le même quartier du Panier, lorsque j'ai remplacé Santini durant quelques années. Henri, Ange Matteï et Gilbert Jouve sont les trois personnes qui m'ont appris le métier, où, du moins, la façon de travailler à la "marseillaise". Notamment les services que l'on rendait aux usagers, véritables images des missions de service public et des services de proximité. Ce "rôle social", devenu aujourd'hui une marchandise, était le fruit de la stabilité de l'emploi et de la qualité de vie au travail.

Et bien sur, j'ai le souvenir des repas chez "Charlot", dans un petit bar de la rue Fontaine des vents, qui n'existe plus depuis des années, mais qui était notre "quartier général". On y préparait la reddition des comptes avant de rentrer au bureau.

Henri a beaucoup aidé les jeunes dans l'apprentissage du métier. On ne parlait pas de justice sociale à cette époque là, mais ses actions quotidiennes dans le travail en étaient la clé de voute ...

Henri était un personnage atypique, à la personnalité bien trempé, droit dans ses bottes et sur ses pieds.

Quand il avait quelque chose à dire, il le disait, sans broncher, quelque soit l'impact que cela pouvait avoir. Un peu le "César" Pagnolesque de la RP. Voilà ce dont je me souviens d'Henri. »

C'est cette image telle que l'a décrite Charles que nous garderons de lui.

Henri EMIREN, c'était un personnage attachant, estimé de ses collègues de travail, connu dans le milieu syndical et politique des entreprises à son époque, militant interprofessionnel à l'UD CGT, militant de l'Union des syndicats CGT des PTT, puis membre de la commission exécutive du syndicat CGT de la Poste des Bouches-du-Rhône.

Henri a été de toutes les luttes, de toutes les batailles de la Recette Principale de Marseille, plus connue sur l'appellation de la Poste Colbert. Sa dernière bataille en tant qu'actif, il l'a mené peu avant sa retraite en 1991, contre l'éclatement des PTT du à la loi Quiles – Rocard.

Henri a été aussi de toutes les campagnes menées par le PCF dont il était adhérent jusqu'à ce que ses forces ne lui fassent défaut. Sa fin de vie ne fût pas facile. Toujours à ses côtés, son épouse Monique, lui a prodigué jusqu'au bout tous les soins possibles, entouré par sa famille.

Le Syndicat CGT de la Poste, salue le militant syndical qu'il a été, actif et retraité. Le Parti Communiste Français et sa section des Postiers communistes rendent hommage à l'homme engagé, au militant politique, syndical et sportif qui a fait honneur aux postiers, au service public, à Marseille et au département.

Monique, Régine, Bernard, à vous et à vos proches et enfants, nous vous disons notre affection, nous partageons votre peine, Henri restera présent et à jamais gravé dans nos mémoires

Ne meurent que ceux que l'on oublie dit-on, soyez rassurés, Henri on ne l'oubliera jamais.

Donations, successions

Attention aux nouvelles règles !

La réforme de la fiscalité en matière de patrimoine a durci les règles pour les donations et les successions. Une nouvelle donne s'applique.

Chaque année 720.000 successions sont ouvertes en France et plus de 500.000 donations sont effectuées. Depuis l'été dernier, les règles de la transmission du patrimoine ont été durcies. Le gouvernement a souhaité revenir sur certains avantages prévus par la loi Tepa de 2007. En effet, ce que l'on reçoit par donation ou succession peut être soumis à l'impôt à partir d'un certain seuil.

Abattement réduit. Si les époux et les couples pacés restent entièrement exonérés de droit de succession, les enfants

sont, quant à eux, moins avantagés par cette réforme. L'abattement sur les donations et les successions en ligne directe ont été revues à la baisse. Désormais, chaque enfant peut recevoir de chacun de ses parents jusqu'à 100.000 euros sans payer

d'impôts au lieu de 159.325 précédemment.

Malgré tout, le montant des autres abattements est toujours d'actualité. y compris ceux en faveur d'une personne handicapée (159.325 euros). Quant aux grands-parents de moins de 80 ans, ils peuvent toujours donner 31.865 euros à chacun de leurs petits-enfants adultes (5.310 euros pour les arrière-grand-parents), sans droits de mutation. Ce barème n'est plus indexé sur l'inflation. Le montant des abattements n'a donc pas été activé au 1^{er} janvier.

Rallongement des délais. C'est l'autre modification importante de la réforme. Il faut désormais at-

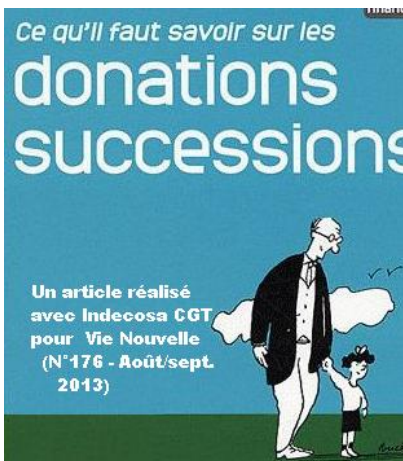
tendre 15 ans, et non plus 10, pour pouvoir bénéficier à nouveau des mécanismes de l'abattement fiscal prévu dans le cadre d'une donation ou d'une succession. La règle vaut également pour les dons en argent des grands-parents à leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Conséquences diverses. Les ménages les plus aisés sont les plus touchés par cette réforme. La grande majorité des familles ne seront pas impactés par cette mesure. Selon les pouvoirs publics, 88% des successions devraient être exonérées d'impôts. Ainsi un couple avec trois enfants peut transmettre jusqu'à 500.000 euros de patrimoine sans aucune taxe (100.000 x 3 enfants x 2 parents = 600.000 euros). Avec un don d'argent, cette franchise d'imposition s'envole à 791.190 euros (31.865 x 3 enfants x 2 parents = 191.190 euros + 600.000 euros). En renouvelant l'opération 15 ans après, la somme atteint 1.582.380 euros.

Plusieurs options pour la donation. Plusieurs stratégies sont possibles, comme la donation-partage qui permet de régler à l'avance sa succession tout en conservant l'usufruit, c'est-à-dire la jouissance du bien. Cet instrument a un gros avantage, c'est de préserver la paix dans les familles après le décès des parents tout en bénéficiant d'une fiscalité plus favorable. On peut aussi organiser des donations-partages entre générations. Ainsi, on réunit les grands-parents, leurs enfants et leurs petits-enfants. Dans tout les cas, seul un notaire pourra vous aider à faire le bon choix en tenant compte de la situation familiale et patrimoniale

Avez-vous pensé à l'assurance-vie ? C'est un placement intéressant pour transmettre son patrimoine financier. Chaque bénéficiaire échappe à l'impôt jusqu'au premiers 152.55 euros hérités (taxé 20% au-delà).

Cet avantage est pour le moment encore en vigueur.

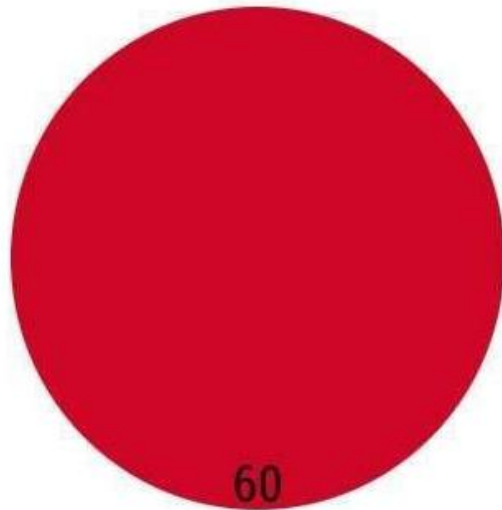


MARSEILLE 2013

Plus belle
la survie



LAROSE



Évasion fiscale annuelle

(en milliards d'euros)

Jolis ronds



Déficit de la sécurité sociale en 2012

(source : "cash investigation" diffusé le 11/06/13 sur France 2)

Imaginez un monde dans lequel vous pourriez choisir de payer ou non des impôts tout en continuant de bénéficier de services publics de qualité (santé, éducation, sécurité, transport...) payés par les autres.

Ce monde existe : c'est le nôtre. Aujourd'hui, les multinationales peuvent dégager des milliards d'euros de bénéfice et ne pas payer un euro d'impôt. De même que des riches contribuables ont tout loisir de dissimuler leurs fortunes à l'abri du secret bancaire suisse ou dans des trusts domiciliés à Jersey.



Des esclaves pour construire des stades dans lesquels joueront des milliardaires.

C'est beau le sport de haut niveau !

Au Qatar, au moins 44 travailleurs népalais ont péri au cours de l'été en travaillant à l'installation des infrastructures du mondial et des milliers d'autres subissent des conditions de travail épouvantables dans le cadre des préparatifs de la Coupe du monde 2022. Et personne ne dit rien? L'ONU ne s'offusque pas? Les Etats-Unis ne condamnent pas? L'Union Européenne garde le silence? Mais y a-t-il une véritable justice sur cette foutue planète ou quoi???

TU PEUX OU TU PEUX PAS?

La Prochaine.....

Réunion Mensuelle des Retraités-ées

Jeudi 17 octobre
9 heures 30

Syndicat CGT Retraités La Poste 13
55 av de la Rose
La Brunette Bt ext D
13013 MARSEILLE

.. et on t'y attend!

Les enveloppes-réponses ce n'est pas la joie !

Nous avons pensé à un autre moyen pour avertir si tu peux –ou pas- venir- à cette réunion ...

Voilà deux numéros de portable



06.09.43.73.33 (sauf heures repas)

06.83.18.55.88 (" " ")

Tu laisses simplement un message indiquant :

- 1 Ton nom et prénom.
- 2 Un bref 'Je peux ou je ne peux pas.
- 3 On comptabilise les présents annoncés
- 4 On avisepour le repas !

Un SMS te sera renvoyé en cas d'annulation de ladite réunion !

**Note quand même les réunions prévues d'ici la fin de l'année :
Jeudi 21 novembre et Jeudi 19 décembre**

2 sites pour

Les retraités CGT du 13

Le site de l'Union Syndicale des Retraités CGT des Bouches du Rhône

<http://www.retraites-cgt13.com/wordpress/>

Le site des Retraités de la CGT des Activités Postales - La Poste 13

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Si la plume te démange de dénoncer, proposer, de réagir... ou rugir !

Si tu souhaites participer à l'écriture du Post' Hier...

Envoie ton article au Syndicat

par @mail :

+ retraite.cgtposte13@hotmail.fr

ou par voie postale :

+ 55 av de la Rose La Brunette Bt ext D -13013 Marseille

